



Commission économique
pour l'Afrique



Union africaine



Cadre conceptuel



Cinquième Forum pour
le développement de l'Afrique (ADF-V)

Jeunesse et leadership au XXI^e siècle



Commission économique
pour l'Afrique



Union africaine

Cinquième forum pour le développement de l'Afrique (ADF-V) *Jeunesse et leadership au XXI^e siècle*

16-18 Novembre 2006

Centre de conférences des Nations Unies

Addis-Abeba (Éthiopie)

Cadre conceptuel

En partenariat avec:

PNUD

UNICEF

OIT

UNFPA

Banque africaine de développement (BAD)

Organisation internationale de la Francophonie

Généralités

L'Afrique est un continent de jeunes, plus de 60 % de sa population étant âgée de moins de 25 ans. Ce facteur important doit être pris en compte dans toute véritable politique de développement social, politique et économique, en particulier pour promouvoir le progrès social, réduire les tensions politiques et maximiser les résultats économiques. Le rythme, l'intensité et l'ampleur du développement d'un pays dépendent de la façon dont la jeunesse est bien préservée, mobilisée et utilisée. Par rapport à d'autres continents, l'Afrique a une population de plus en plus jeune: selon les projections, les jeunes représenteront plus de 75 % de la population en 2015, compte tenu du taux de fécondité élevé qui sous-tend la dynamique démographique. Actuellement, les jeunes représentent 45 % de l'ensemble de la population active du continent; d'où la nécessité de tenir compte de ce facteur démographique dans les efforts de développement de l'Afrique.

En ce qui concerne le développement socioéconomique d'un pays, une population jeune a de nombreux avantages. Sur le plan social, elle présente plus de mobilité, de souplesse, d'ouverture, d'adaptabilité et de tolérance. Sur le plan économique, elle est source de dynamisme de l'offre de main-d'œuvre requise pour accélérer la croissance économique. La consommation des jeunes étant généralement liée à des besoins fondamentaux comme le logement, une population jeune offre également des possibilités de production en série et donc d'économies d'échelle permettant de développer les entreprises industrielles et commerciales locales. Par ailleurs, lorsque les mécanismes appropriés sont en place, une population jeune peut constituer une bonne base de mise en place des systèmes de sécurité sociale. Avant toutes choses, le développement d'un pays dépend de la créativité de sa population. On sait que les jeunes sont plus créatifs et novateurs que les adultes et que dans plusieurs domaines comme le développement communautaire, la consolidation de la paix, les technologies de l'information et la sensibilisation au VIH/sida, les jeunes jouent déjà un rôle catalyseur en Afrique. Cependant, dans l'ensemble, ils sont généralement marginalisés dans les structures économiques, sociales et politiques nationales.

En 2000, plus de 200 dirigeants politiques du monde entier, y compris d'Afrique, ont fait une déclaration qui a inauguré les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Si seul l'Objectif 8 mentionne précisément les jeunes, les sept autres se rapportent directement ou indirectement à eux. Par conséquent, du moins dans la perspective des OMD, les jeunes Africains sont extrêmement importants. Toutefois, les personnes âgées, y compris les décideurs, semblent ne pas savoir grand-chose des jeunes en dépit de leur importance numérique et de leur contribution historique et celle des mouvements de jeunes, à l'histoire politique de l'Afrique. Même le terme «jeune» suscite confusion et images conflictuelles: certains pensent que les jeunes présentent une menace pour l'ordre établi alors que d'autres voient en eux l'espoir pour l'avenir. Cependant, on ne peut voir en un jeune uniquement des «perspectives d'avenir» ou un réceptacle de connaissances. Les jeunes sont eux-mêmes des acteurs sociaux, politiques et économiques actifs et contemporains qui doivent être suffisamment impliqués dans les processus de développement de l'Afrique.

Le scandale des enfants soldats dans les conflits en Afrique, par exemple, ne peut être compris si l'on ne reconnaît pas que la vaste majorité de ces soldats sont des jeunes gens qui pourraient être facilement mobilisés par les décideurs à des fins productives, mais sont laissés à eux-mêmes, errant dans les rues des capitales africaines, sans obligation aucune. De plus, la pandémie du VIH/sida -- principale menace à la survie de l'Afrique -- ne peut être vaincue sans les jeunes, car ils constituent la plus grande proportion de ses victimes.

De manière générale, les jeunes ne sont pas perçus comme des acteurs sociaux productifs et constructifs mais plutôt comme une source potentielle de déstabilisation politique, de délinquance et de criminalité. Pourtant, les mouvements politiques et sociaux de la période avant les indépendances étaient souvent dirigés par de jeunes gens qui se définissaient eux-mêmes comme des «jeunes» voulant apporter un appui dynamique aux chefs des mouvements de liberté et d'indépendance ou voulant s'opposer à leurs aînés qui semblaient satisfaits du clientélisme du pouvoir colonial. Certains partis politiques ont été expressément bâtis autour de la jeunesse.

La décision de consacrer le cinquième Forum pour le développement de l'Afrique à la jeunesse résulte de l'acceptation par les diverses parties prenantes au développement de l'Afrique que la stabilité politique, la consolidation sociale et la prospérité économique passent par la mise en valeur des capacités de la jeunesse.

Si la jeunesse est devenue un sujet de préoccupation mondiale, la situation en Afrique -- caractérisée par des taux de chômage et de sous-emploi si élevés qu'ils en sont embarrassants, l'exode vers d'autres continents, la participation à des conflits politiques et sociaux violents, etc.-- est grave et demande une action stratégique au niveau régional et national.

Au plan mondial, les préoccupations de la jeunesse font l'objet d'une attention croissante. C'est ainsi que la Banque mondiale consacre à la jeunesse l'édition 2007 de son *Rapport sur le développement dans le monde*, sous le thème «Le développement et la prochaine génération».

Au sein des Nations Unies, les questions concernant les jeunes ont été débattues par l'Assemblée générale en 1995 et ont donné lieu au Programme d'action mondial pour la jeunesse. Lors de la quatre-vingt-treizième session de la Conférence internationale du Travail, tenue en juin 2005, l'Organisation internationale du Travail a débattu des moyens de créer des emplois décents pour les jeunes et du rôle de la communauté internationale dans la promotion de l'emploi des jeunes. En octobre 2005, suite à l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution (RES/60/2) qui réaffirme l'importance de ce Programme d'action et dans laquelle l'Assemblée générale, entre autres choses:

- Engage les gouvernements, agissant en consultation avec les organisations de jeunes, à mettre au point en faveur de la jeunesse des politiques globales et intégrées fondées sur le Programme d'action mondial pour la jeunesse;
- Prie les **commissions régionales d'organiser des consultations régionales** avec des États Membres et des organisations de jeunes, afin d'évaluer l'application du Programme d'action mondial;
- Demande aux organismes, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies de renforcer les arrangements interinstitutions concernant les politiques et programmes en faveur de la jeunesse, en vue d'améliorer la coordination et d'accroître les synergies entre les différentes activités pertinentes menées dans ce domaine au sein du système.

Le Sommet de l'Union africaine, tenu en janvier 2006 à Khartoum sur décision du Conseil exécutif (EX.CL/Dec.273), a souligné qu'il était nécessaire de rendre l'espoir et la confiance aux jeunes Africains et a défini les conditions qui leur permettront de jouer un plus grand rôle dans le développement du continent. En juillet 2006, le Sommet de l'UA tenu à Banjul sur décision de la Conférence

des chefs d'État et de gouvernement (AU/Dec.13(VII)) a adopté la nouvelle Charte africaine de la jeunesse, que les États membres peuvent signer et ratifier à présent.

Au niveau national, plusieurs pays se sont efforcés d'élaborer des politiques nationales en faveur de la jeunesse. Toutefois, les carences des politiques en matière de promotion de la jeunesse et le décalage entre la situation réelle de la jeunesse en Afrique et la contribution que les jeunes pourraient apporter au développement du continent justifient un examen poussé de la situation, qui devrait déboucher sur des mesures plus concertées pour promouvoir notre jeunesse à tous les niveaux.

Déclaration de principes

La vision du cinquième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF V) est de donner aux jeunes africains les ressources matérielles, les compétences et les synergies intergénérationnelles qui leur permettraient de contribuer au maximum au développement démocratique du continent, fondé sur l'égalité des sexes, la paix et le respect des droits.

Le Forum, qui offre un cadre où diverses parties prenantes peuvent débattre, discuter et lancer des stratégies concrètes pour le développement de l'Afrique, sera organisé du 16 au 18 novembre 2006 sur le thème «Jeunesse et leadership au XXIe siècle» par la Commission économique pour l'Afrique, conjointement avec son partenaire stratégique régional, l'Union africaine, en collaboration avec d'autres parties prenantes au développement de l'Afrique.

Objectifs d'ADF V

Dans l'immédiat, l'objectif d'ADF V est de donner suite à la résolution 60/2 adoptée en octobre 2005 par l'Assemblée générale de l'ONU, en créant un cadre permettant des consultations et des discussions régionales sur des questions fondamentales qui concernent les jeunes, avec la collaboration des États Membres, des organismes des Nations Unies, de la société civile, ainsi que de la jeunesse africaine, dans le but d'évaluer les progrès réalisés vers l'accomplissement des objectifs du Programme d'action mondial pour la jeunesse, en particulier la mise au point en faveur de la jeunesse de politiques globales et intégrées et le renforcement des synergies entre les parties prenantes, y compris les organismes des Nations Unies, pour la promotion de la jeunesse en Afrique.

L'objectif ultime d'ADF V est de réfléchir sur des stratégies régionales et nationales permettant de transformer les potentialités de la jeunesse en atouts concrets pour un développement du continent fondé sur la démocratie, l'égalité des sexes, la paix et le respect des droits, et ce conformément aux objectifs de la Charte africaine de la jeunesse proposée par l'Union africaine, du NEPAD et aux objectifs de développement internationalement convenus, notamment les OMD.

Un programme d'action régional pour promouvoir la jeunesse s'impose d'autant plus que les pays africains sont confrontés au même type de problèmes concernant la jeunesse: accès limité à un enseignement de qualité, chômage, menace du VIH/sida, conflits et problèmes d'après conflit, exclusion sociale, politique et économique, etc. La nature imbriquée de ces problèmes qui s'étendent au-delà des frontières nationales en raison, par exemple, des migrations des jeunes, permet d'envi-

sager des économies d'échelle dans le cadre d'une approche régionale conjointe de l'analyse et de l'élaboration des politiques relatives à la jeunesse.

ADF a permis par le passé de générer des idées novatrices pour avancer sur des questions stratégiques liées au développement de l'Afrique comme les politiques nationales en matière de TIC (ADF 1999) ou le VIH/sida (ADF 2000). ADF V offrira donc le cadre approprié pour exprimer les préoccupations de la jeunesse et former un consensus sur les réponses à y apporter.

Plus précisément, ADF V permettra:

- D'élaborer des stratégies pour rendre opérationnel la Charte africaine de la jeunesse proposée par l'Union africaine et créer des synergies en faveur de la mise en œuvre des objectifs de la Charte, ce qui se traduira par des politiques nationales nouvelles et plus complètes relatives aux jeunes, reflétant les aspirations qu'ils ont exprimées lors des consultations nationales;
- De créer des partenariats et de renouveler l'engagement à promouvoir la jeunesse, notamment par la mise en place de réseaux du savoir pour le partage d'informations et de meilleures pratiques concernant la promotion des jeunes, en particulier les filles et les jeunes femmes;
- D'offrir aux jeunes la possibilité d'établir un dialogue avec des personnalités clés, pour faire entendre leur voix à l'échelle du continent.

Définition de la jeunesse dans le cadre d'ADF V

Les organisations gouvernementales et non gouvernementales ont longtemps eu du mal à traiter de la jeunesse, en partie, à cause de la dichotomie enfant-adulte qui les orientait soit vers de jeunes enfants soit vers des adultes et, en partie, à cause de l'indétermination problématique de la catégorie dite des «jeunes».

Il existe des définitions chronologiques, politiques et socioculturelles de la jeunesse. Cependant, la plupart des définitions officielles sont largement arbitraires. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU définit les jeunes comme étant les personnes âgées de 18 à 24 ans. Dans plusieurs pays africains, la définition de la jeunesse englobe des personnes plus jeunes, âgées de 12 ans par exemple et des personnes âgées de 35 ans. Dans la Charte africaine de la jeunesse qu'elle a adoptée, l'Union africaine définit les jeunes comme étant des personnes âgées de 15 à 35 ans. Cette définition sera retenue pour les besoins d'ADF V.

Programme de travail d'ADF V

Le programme de travail d'ADF V reposera sur le concept de la jeunesse définie comme un atout pour le développement. Il s'agira donc d'élaborer des démarches permettant de maximiser la contribution des jeunes au développement de l'Afrique. Ces démarches seront articulées autour de trois piliers principaux: 1) la jeunesse en tant que base du développement économique; 2) la jeunesse en tant que force dynamique de transformation sociale et de progrès et 3) la jeunesse en tant que facteur de changement en matière de gouvernance et de développement politique en Afrique.

Les discussions seront organisées autour de ces piliers selon les domaines ou sous-thèmes ci-après:

- Module 1: Les jeunes et le développement économique
(Sujets: Éducation et préparation à la vie active; emploi et migration; esprit d'entreprise; TIC; santé et VIH/sida; environnement et moyens de subsistance durables et préparation à la prise de décisions concernant la politique économique nationale)
- Module 2: Les jeunes et le développement social
(Sujets: Culture et rapports intergénérationnels; les filles et les jeunes femmes; les jeunes et les enfants; les jeunes dans le cadre religieux; les jeunes en zones urbaines; volontariat et, enfin, contribution aux transformations sociales)
- Module 3: Les jeunes et le développement politique
(Sujets: Caractérisation et définition de la jeunesse; identité et citoyenneté africaines; jeunes de la diaspora; règlement des conflits et consolidation de la paix et, enfin, contribution à un développement démocratique, fondé sur les droits et l'égalité des sexes)

Aperçu des séances thématiques: Objectifs, sous-thèmes et questions

Module 1: Les jeunes et le développement économique

1) Jeunes, éducation et préparation à la vie active

On estime qu'environ 133 millions de jeunes gens (soit plus de 50 % de cette catégorie de population) en Afrique sont analphabètes. Plus de 300 000 enfants, qui devraient être à l'école, sont sous les ordres de mouvements rebelles, dans le maquis. De nombreux jeunes qui n'ont guère de compétences sont exclus de l'activité économique et sociale de production, vivant sans espoir et sans soutien. Ceux qui sont un peu instruits ont des compétences inadaptées à la demande actuelle du marché du travail, dans un contexte où l'éducation et les compétences exigées sont de plus en plus ardues, ce qui entraîne le chômage et le sous-emploi de millions de jeunes. La situation est aggravée par la baisse régulière des dépenses publiques réelles consacrées à l'éducation et à la formation face à une forte croissance démographique.

On ne saurait trop insister sur la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation dispensées aux jeunes. Il faut également offrir des programmes de formation technique et professionnelle aux jeunes qui sont déscolarisés. L'ouverture à la technologie, la recherche de solutions et les approches scientifiques dans l'enseignement des programmes scolaires doivent constituer le fondement de l'éducation et de la formation. Avant toute autre chose, l'accès à l'éducation doit être élargi en particulier aux jeunes marginalisés, notamment les jeunes ruraux, les jeunes handicapés et des communautés ethniques isolées.

Cette séance aura deux grands objectifs, à savoir: a) Examiner les *meilleures pratiques* permettant d'élargir l'accès des jeunes à l'éducation, en particulier les programmes et les activités (y compris

les stratégies de financement) visant à aider les jeunes défavorisés à «rattraper» leurs homologues ailleurs et b) Examiner les meilleures pratiques qui permettent d'améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux, en particulier celles qui aident les jeunes à développer leur esprit créateur. Les questions suivantes, entre autres, seront débattues: Quelles approches faudrait-il adopter et mettre en œuvre, afin d'aider les jeunes Africains à développer leur capital humain pour relever les défis du développement national et régional dans un système mondial à forte intensité de technologie et de qualification? Comment l'Afrique peut-elle assurer son développement à long terme et améliorer sa compétitivité en l'absence de véritables programmes d'enseignement qui informent constamment les jeunes, les dotent des compétences nécessaires et développent leur esprit d'innovation?

Les conclusions de cette séance devraient en principe contribuer à la mise en œuvre de la deuxième Décennie de l'éducation en Afrique (2006-2015) proclamée par l'Union africaine.

2) Jeunes, emploi et migration

L'incidence du chômage chez les jeunes en Afrique est supérieure à 20 %, compte non tenu de la proportion plus importante des jeunes sous-employés qui vivent en exerçant des métiers peu décents. En désespoir de cause, un nombre croissant de jeunes Africains risquent leur vie en bravant les dangers du Sahara et de l'Atlantique à la recherche de nouveaux horizons en Europe et en Amérique. ADF V tentera d'examiner les causes profondes du manque d'action concertée face au chômage des jeunes et de répondre à un certain nombre de questions: Pourquoi les pays africains ont-ils tardé à participer à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU intitulée «Réseau pour l'emploi des jeunes» qui a pour objectif d'aider les États Membres à élaborer des programmes permettant d'améliorer l'emploi des jeunes dans le monde entier? Pourquoi les jeunes ne sont-ils pas correctement informés des possibilités d'emploi dans leur propre pays? Qu'est-ce que les jeunes qui résistent à la tentation de l'exode font pour se créer des emplois et pour en donner à d'autres jeunes et quels enseignements peut-on tirer de leurs expériences?

Pour résoudre les problèmes d'emploi et de migration des jeunes, il convient d'examiner, sous l'angle de l'emploi, les transitions que ces jeunes subissent - transition de l'école à l'entrée sur le marché du travail et au chômage permanent et transition du chômage à la reconversion et à l'emploi. L'attention et l'appui qui leur font défaut au cours de ces transitions déterminent en grande partie leur expérience professionnelle. Il faut également se préoccuper de l'information à leur fournir, concernant le marché national et international de l'emploi, pour faciliter la prise de décisions des jeunes qui cherchent un emploi. Une autre question qui mérite l'attention est que l'on cherche systématiquement à doter les jeunes de compétences au moyen de stages, de liens contractuels entre employeur et employé et du travail bénévole. Enfin, il y a lieu de réfléchir à ce que font les jeunes au chômage pour se prendre en charge et en étudier les conséquences sur plusieurs dimensions du développement socioéconomique, notamment la santé et le VIH/sida, la criminalité et la violence, ainsi que la dégradation de l'environnement.

On peut vaincre la pauvreté si l'on s'attaque de front au chômage des jeunes. Il est largement établi que la pauvreté intergénérationnelle – celle que les parents transmettent à leurs enfants - est le principal facteur de la pauvreté chronique en Afrique. Il faut donc trouver le moyen de briser ce cycle de transfert de la pauvreté en favorisant l'emploi, en particulier des jeunes vulnérables. Par ailleurs, il est démontré que l'expérience professionnelle au tout début de la carrière influe sur les résultats que l'individu obtient par la suite en termes d'emplois et de revenus.

Par conséquent, le Forum décrira les meilleures pratiques de création d'emplois viables pour les jeunes et tentera de déterminer les relations positives entre la migration des jeunes, l'emploi des jeunes et la réduction de la pauvreté, qui permettront d'élaborer des politiques et programmes cohérents en matière d'emploi des jeunes. Les conclusions de cette séance entraîneront des partenariats en faveur de la formulation et de la mise en œuvre de politiques et programmes d'emplois décents dans les pays africains.

3) Les jeunes et l'esprit d'entreprise

C'est durant la jeunesse que se manifeste l'esprit d'entreprise et lorsqu'il existe des systèmes de soutien, les jeunes entrepreneurs voient leurs activités se développer et la société tout entière bénéficie de leur créativité et de leur sens de l'innovation. En Afrique, la plupart des jeunes n'arrivent pas à réaliser leurs rêves et finissent petit boutiquier ou à la recherche d'un emploi dans la fonction publique. Cette tendance résulte essentiellement des nombreuses lacunes de la politique de promotion de la créativité des jeunes dans le domaine des affaires sur le continent. Toutefois, l'on note quelques cas de jeunes entrepreneurs ayant réussi sur le continent. Quelles leçons peut-on tirer de la réussite de ces jeunes entrepreneurs ? Quels messages ces derniers peuvent-ils partager avec leurs pairs ?

La séance sur les jeunes et l'esprit d'entreprise examinera des documents relatifs aux interventions destinés à promouvoir le succès des jeunes en tant que chef d'entreprise ou travailleur indépendant. L'accent sera mis sur les différents aspects de leur inventivité et de leur créativité et sur le type d'appui permettant de mettre ces compétences en valeur et de renforcer les moyens de les rendre reproductibles. Au nombre des questions qui seront examinées, il y a lieu de noter les suivantes: Que font les jeunes pour créer des emplois pour eux-mêmes ? De quel appui bénéficient-ils ? Quelles meilleures pratiques et quelles leçons peut-on en tirer ? Quels sont les facteurs qui empêchent de mettre en valeur et d'utiliser la créativité des jeunes ? Comment ces problèmes peuvent-ils être résolus aux niveaux national et régional ?

4) Les jeunes et les TIC

Le rôle des TIC dans la mise en valeur et l'utilisation de la créativité et du potentiel de production des jeunes a été explicité dans le cadre d'initiatives telles que le Sommet mondial sur la société de l'information et l'Initiative «Société de l'information en Afrique» (AISI). Les nouvelles technologies peuvent favoriser la créativité, l'innovation, une meilleure éducation, l'esprit d'entreprise, l'accès à un emploi décent et le leadership chez les jeunes. En tant qu'outils, les TIC peuvent favoriser l'esprit d'initiative chez les jeunes. Elles ont déjà été utilisées pour aider les jeunes dans le cadre de la consolidation de la paix dans certaines communautés en Afrique.

L'on a observé à travers le monde que les jeunes étaient des acteurs fiables et efficaces du changement technologique et des précurseurs de l'ère de l'information, qui apportent les technologies existantes et naissantes dans des communautés ou des secteurs dont le développement a été contrarié par le manque d'accès à l'information. Doter les jeunes de compétences en matière de technologies de l'information, créer un environnement favorable à l'innovation dans ce domaine, à l'esprit d'entreprise et à l'emploi, promouvoir l'utilisation des TIC dans l'élaboration des politiques et la production, la consommation et les échanges permettront à l'Afrique, dans une large mesure, de réduire la fracture numérique et d'entrer de plain-pied dans la société mondiale de l'information.

La séance d'ADF V sur les jeunes et les TIC sera axée sur la création d'un environnement favorable à l'esprit d'initiative des jeunes dans tous les aspects de la vie, grâce aux TIC. Les principales ques-

tions qui seront abordées sont les suivantes: Comment exploiter et répandre l'utilisation des TIC pour donner une éducation de qualité aux jeunes ? Dans quelle mesure les TIC ont-elles favorisé l'éducation des jeunes en Afrique ? Quels enseignements peut-on tirer des programmes et politiques en place ? De quelle manière peut-on renforcer l'emploi et l'esprit d'initiative des jeunes grâce aux TIC ? Comment les jeunes sont-ils concernés par l'économie numérique ? Comment dirigent-ils et lancent-ils des initiatives en matière de TIC dans les pays africains ? Quels sont les éléments nécessaires pour que le cadre politique et réglementaire des TIC favorise les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des jeunes ? Existe-il des politiques concernant les parcs technologiques et les pépinières d'entreprises ? Quel est le rôle des organisations publiques, privées et internationales ? Dans quelle mesure les pratiques optimales d'autres régions peuvent-elles être adaptées à l'environnement africain ? Quelles capacités en matière de recherche-développement y a-t-il lieu de renforcer, afin de créer un environnement favorable à l'innovation chez les jeunes ? Quelles leçons peut-on en tirer ?

Les résultats de cette séance devraient favoriser la réalisation des objectifs du Réseau africain des jeunes pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement (AYIN), issu du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

5) Les jeunes, la santé et le VIH/sida

Le VIH/sida est la première menace qui pèse sur la vie des jeunes en Afrique. L'âge médian de l'infection chez les femmes est d'un peu plus de 20 ans, ce qui signifie que l'écrasante majorité des jeunes filles qui sont séropositives ont été infectées avant d'avoir 20 ans. Ce n'est qu'en mettant l'accent sur les jeunes qu'il sera possible de mettre un coup de frein à la propagation de la pandémie. On peut obtenir de nombreux résultats auprès des jeunes femmes elles-mêmes, aussi bien directement (en leur offrant une éducation sexuelle, une autonomie fonctionnelle, des préservatifs, des microbicides, etc.) qu'indirectement (en s'intéressant au milieu social dans lequel les jeunes filles et les jeunes femmes vivent, en offrant d'avantage de possibilités d'éducation et d'intégration socioéconomique aux jeunes filles, ce qui leur permettrait d'être plus autonomes et de se sentir moins obligées de s'adonner à la prostitution).

Le VIH/sida est l'un des principaux points qui seront abordés lors de cette séance. Cependant, d'autres maladies contagieuses et fléaux, notamment les infections sexuellement transmissibles (IST), l'abus de drogues, d'alcool et de tabac et leurs conséquences sur la santé, les accidents liés à des professions dangereuses, les crimes violents, etc., ne seront pas négligés.

Les débats qui auront lieu dans le cadre d'ADF V auront pour objectifs: d'explicitier les préoccupations des jeunes en matière de santé, concernant, en particulier, certaines pratiques sociales persistantes qui influent sur la santé des jeunes femmes; d'examiner les initiatives prises en matière de santé des jeunes; de déterminer les principaux facteurs de succès (ou d'échec) des initiatives prises en matière de santé des jeunes, de réfléchir sur les voies et moyens de renforcer les programmes de santé des jeunes et les initiatives prises par les jeunes en matière de santé. Cette séance mettra l'accent sur les interventions destinées à améliorer l'état de santé des jeunes et à les rendre moins vulnérables au VIH/sida, et sur le rôle des jeunes dans la mise en œuvre de ces interventions.

6) Les jeunes, l'environnement et les moyens de subsistance durables

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue en 1992, avait qualifié les jeunes d'acteurs de premier plan dans la mise en œuvre du programme relatif

à l'environnement et au développement. Action 21, le Programme d'action pour un développement durable, qui a été adopté par la Conférence, a consacré son chapitre 25 au rôle des enfants et des jeunes dans le développement durable. En outre, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMJ), adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD), tenu en 2002, a engagé les pays et les organisations à promouvoir et à appuyer la participation des jeunes aux programmes et activités touchant au développement durable.

L'Afrique doit relever de nombreux défis concernant l'environnement: Atténuer les effets de la sécheresse, ralentir l'épuisement des ressources forestières et minières, éliminer les déchets chimiques, améliorer l'hygiène en milieu urbain, etc. Elle ne peut les relever sans la participation des jeunes. L'objectif général de la séance sera de définir les modalités permettant de renforcer le rôle des jeunes dans la prise de décisions relatives au développement durable et dans la mise en œuvre d'Action 21, à tous les niveaux. Les questions spécifiques qui seront abordées sont, entre autres, les suivantes:

- Le développement durable, du point de vue des jeunes, et la manière dont il s'inscrit dans la ligne de la Déclaration de Johannesburg et du PMJ;
- La mesure dans laquelle les jeunes ont pris part à la mise en œuvre du PMJ et, en particulier, des aspects du Plan qui ont trait à l'Afrique;
- Les meilleures pratiques et les leçons retenues par les jeunes en matière de gestion des ressources naturelles.

L'on s'attend à ce que ces débats débouchent, entre autres, sur la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les décisions concernant le développement durable, le renforcement de la collaboration entre jeunes intervenant dans le domaine du développement durable, l'établissement ou le renforcement des partenariats entre jeunes et autres parties intéressées, et la définition d'une feuille de route claire sur la participation des jeunes aux programmes de développement durable de la CEA et de ses partenaires.

7) Participation des jeunes à la prise de décisions économiques

En Afrique, les jeunes se sentent exclus des structures de décisions, même pour les questions qui les concernent. Cette marginalisation a des conséquences qui vont au-delà de l'estime de soi. Les jeunes se sentent exclus du NEPAD et de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ce qui ébranle leur citoyenneté et explique qu'ils veulent, dans leur majorité, quitter le continent. Pour eux, le problème de la gouvernance économique ne saurait être résolu tout simplement en leur permettant de participer à la prise de décisions, encore faudrait-il qu'ils bénéficient des retombées du progrès social.

Sur tout le continent, les jeunes sont en train d'élaborer eux-mêmes des cadres concernant diverses initiatives de développement comme le NEPAD, les OMD et les DSRP. Ils ont donc besoin de points d'ancrage dans les phases d'élaboration des politiques économiques nationales et régionales. Le Forum se penchera sur le rôle important des jeunes dans la prise de décision, les modèles de participation, ainsi que les leçons et expériences susceptibles d'orienter les initiatives futures visant à promouvoir les jeunes pour améliorer la gouvernance économique en Afrique.

Module 2: Les jeunes et le développement social

1) Culture et relations intergénérationnelles

En raison du nombre important de groupes ethniques que l'on retrouve en Afrique, on note une très grande diversité culturelle. Cependant, toutes ces cultures ont pour caractéristique commune qu'elles ne sont ni traditionnelles ni modernes, mais un amalgame de systèmes endogènes et d'héritage du passé colonial ou impérial. Par conséquent, comme l'a exprimé Nsamenang (2000), les expériences des jeunes d'aujourd'hui sont façonnées par le « poids de l'acculturation » et les « mutations comportementales » qu'entraîne la coexistence des traditions internes (locales) et externes (étrangères).

La pression exercée par les cultures étrangères sur les traditions endogènes de l'Afrique laisse les jeunes pratiquement sans sentiment d'appartenance à une culture, sans valeurs nationales ou communautaires auxquelles s'accrocher face aux défis de la mondialisation. Or, la culture est censée permettre aux sociétés de survivre et de réaliser des progrès sur les plans matériel, émotionnel et spirituel. En ce qui concerne la jeunesse africaine, il est nécessaire d'examiner l'apparente incapacité des cultures africaines de résister aux forces extérieures (esclavage, colonialisme et mondialisation) et de sortir de la pauvreté chronique et du sous-développement. Par ailleurs, quels aspects positifs de la « culture » faudrait-il préserver ?

Un autre défi auquel la jeunesse doit faire face concerne la préservation de la « famille », sur le plan de sa capacité de subvenir économiquement, socialement et politiquement aux besoins de ses membres. On assiste, en effet, à une désintégration de la famille traditionnelle, du fait de certains impératifs économiques. Dans certaines régions de l'Afrique, les conflits armés et le VIH/sida constituent d'autres menaces sérieuses pour la famille et la communauté. Que fait-on actuellement pour renforcer et aider les familles qui se retrouvent dans de telles situations ?

Le Forum se penchera sur les mécanismes du transfert intergénérationnel de valeurs et de compétences, sur la culture des jeunes et la manière de la promouvoir, en vue du développement national et régional et sur la satisfaction des besoins spécifiques des jeunes chefs de famille en Afrique, dans les zones qui connaissent des conflits ou qui en sortent. L'objectif de cette séance est de mettre en évidence les meilleures pratiques concernant le transfert intergénérationnel de compétences et de promotion des jeunes en général, de définir les principaux éléments « positifs » des cultures africaines qu'il y a lieu de transmettre aux jeunes et de définir un cadre et des plans d'action visant à débarrasser le continent de ses pratiques traditionnelles nocives.

2) Les jeunes filles et les jeunes femmes

L'expérience de la vie est différente selon qu'on est un homme ou une femme: Les contraintes ne sont pas les mêmes, les possibilités, les incitations et les priorités non plus, en général. L'incidence de l'action des pouvoirs publics et des initiatives de développement est également différente selon le sexe. Dans la plupart des sociétés africaines, les jeunes filles et les jeunes femmes sont soumises à des contraintes sociales qui freinent leur émancipation économique et sociale. L'adoption d'une approche sexospécifique dans la définition, la programmation et la planification des politiques de développement implique la prise en compte des rôles et besoins des jeunes femmes et des jeunes hommes en matière de production et de reproduction et sur le plan social et communautaire.

Bien que les jeunes filles et les jeunes femmes africaines n'aient pas souvent été le centre d'intérêt des travaux de recherches, elles n'en jouent pas moins un rôle évident dans plusieurs domaines de la vie en Afrique, aussi bien par le passé qu'actuellement. On sait, par exemple, que l'économie familiale est largement tributaire de la main-d'œuvre que constituent les jeunes filles. Cependant, comment cette main-d'œuvre est-elle perçue et quel est son impact sur divers aspects de la vie tels que l'éducation des jeunes filles à notre époque ou leurs perspectives à long terme dans les domaines de l'économie et de la santé, sont des questions qui présentent un intérêt certain. On sait que les jeunes femmes des pays en développement sont particulièrement exposées aux problèmes de santé tels que les IST (notamment le VIH), auxquels viennent s'ajouter des soins de santé et une éducation qui laissent à désirer, ainsi que la pauvreté.

Les femmes émergent aujourd'hui en tant que leaders dans nombre de domaines qui touchent à la culture et à la jeunesse, en particulier l'art, la littérature, la musique et la politique. Toutefois, elles ont de nombreux défis à relever. ADF V se penchera sur les initiatives qui renforcent la participation des jeunes filles et des jeunes femmes à la vie socioéconomique et politique. Cette séance déterminera également dans quelle mesure les pays africains ont mis en œuvre les engagements qu'ils ont pris, concernant notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Plate-forme d'action adoptée à la cinquième Conférence régionale africaine sur les femmes tenue à Dakar (Sénégal), le Programme d'action de Beijing, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et les OMD, pour ce qui a trait aux jeunes filles et aux jeunes femmes. Cette séance devrait déboucher sur l'élaboration d'une feuille de route précise pour débarrasser le continent des traditions et pratiques qui freinent le progrès socioéconomique des jeunes filles et des jeunes femmes.

3) Les jeunes et les enfants

Les organisations qui se consacrent à l'enfance ont tendance à percevoir les parents (en particulier les mères) comme leurs principaux intermédiaires dans la promotion du bien-être des enfants. Le rôle essentiel que jouent les mères est incontestable. Les jeunes (dont la plupart sont des enfants eux-mêmes) sont également des intermédiaires indispensables. La plupart des femmes africaines connaissent la maternité avant l'âge de 20 ans et 15 à 20% des accouchements concernent des mères adolescentes, dont bon nombre sont au chômage ou ont des relations instables. De toute évidence, cette situation a des conséquences néfastes pour les enfants. Actuellement, la plupart des interventions programmatiques ciblent ces jeunes femmes exclusivement ou essentiellement en tant que mères, sans pour autant les considérer comme des jeunes, faisant partie de réseaux sociaux et partageant les attributs culturels et sociaux de ce groupe.

Les jeunes ont des relations directes avec les enfants. Ils sont pour eux, des modèles, des grands frères, des voisins, des encadreurs à temps partiel, des camarades d'école et des copains. L'environnement social et culturel des enfants d'un certain âge est fortement influencé par la sous-culture des jeunes et cette influence devient plus accentuée à mesure que les enfants grandissent. Les jeunes ont une influence sur l'attitude des enfants en matière de santé, d'éducation, de normes sociales et de développement politique. On ne peut s'attendre à ce que les enfants africains fassent des progrès dans ces domaines sans influence positive des jeunes.

Cette séance s'attachera à rechercher les moyens de faire participer les jeunes à l'élaboration des politiques, afin de renforcer le développement social des enfants en Afrique. Elle devrait déboucher sur l'élaboration de programmes au niveau communautaire, visant à orienter l'influence que les jeunes qui constituent des modèles exercent sur les enfants.

4) Les jeunes et la religion

Selon les études sociopsychologiques disponibles, la religion joue un rôle important dans le développement humain: Elle façonne des citoyens responsables et respectueux de la loi. Les sociétés africaines sont profondément religieuses. Néanmoins, comment la religion a-t-elle aidé l'Afrique dans son développement ? Plus précisément, comment la religion est-elle transmise aux jeunes et comment ces derniers réagissent-ils à ce sujet et comment utilisent-ils la force de la religion pour parvenir à leurs objectifs économiques et sociaux ?

Les Églises évangélique et pentecôtiste, ainsi que les mouvements islamiques, comptent parmi les mouvements sociaux de jeunes les mieux étudiés en Afrique. Ces impressionnants mouvements sociaux contemporains se caractérisent par une forte orientation vers les jeunes et par le message selon lequel la revivification morale personnelle permet la rédemption et la transformation de l'ordre public corrompu. Quel impact ces mouvements religieux ont-ils ou pourront-ils avoir, sur l'action des pouvoirs publics en Afrique ? Comment faudrait-il établir le dialogue avec ces organisations religieuses en vue du développement social ?

La séance visera à mettre en évidence les meilleures pratiques en matière de promotion des jeunes, appliquées par différents groupes religieux, notamment les organisations religieuses traditionnelles, à débattre des voies et moyens permettant de réduire la vulnérabilité des jeunes face à l'extrémisme religieux, et à concevoir des approches visant à renforcer le rôle des organisations religieuses dans le développement national et régional. Cette séance devrait déboucher sur l'élaboration d'un projet de code social et religieux conforme aux principes des droits de l'homme, de tolérance, de transparence et de responsabilité.

5) Les jeunes en zones urbaines

L'Afrique a l'un des taux d'urbanisation les plus élevés et les jeunes sont enclins à migrer vers les villes. Qu'ils s'adonnent aux plaisirs de la vie urbaine ou qu'ils fassent partie d'un vaste réseau de la diaspora, les jeunes choisissent de plus en plus la ville au détriment de la campagne ou font consciemment la liaison entre la ville et la campagne, au moment où ils entrent dans la vie adulte. Pour saisir les opportunités et surmonter les difficultés de la vie urbaine, les jeunes ont besoin d'être économiquement et socialement créatifs.

ADF V examinera les symboles, les stratégies et les outils que les jeunes utilisent pour trouver un abri, renforcer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes, gagner leur vie et se protéger sur le plan physique et émotionnel dans différents environnements urbains, et d'un environnement à l'autre. Dans quelle mesure le paysage urbain façonne-t-il les choix qu'ils font ? Quelles sont les stratégies mises en place pour atténuer l'incidence prévisible, sur les services sociaux et les surfaces habitables en milieu urbain, d'un nombre de plus en plus important de jeunes, dont certains ont rejoint les bandes de malfaiteurs ou contracté le VIH/sida ? À défaut, quels mécanismes et méthodes les jeunes ont-ils adoptés et adaptés pour faire face aux défis de l'urbanisation au XXI^e siècle ? Cette séance devrait mettre à profit les résultats stratégiques du Forum mondial de la jeunesse, tenu à Vancouver en 2006 avant le Forum urbain mondial, pour réduire les risques qui guettent les jeunes et améliorer les opportunités qui s'offrent à eux, en vue de la réalisation de leurs aspirations en milieu urbain.

6) Le volontariat des jeunes

Cette séance mettra en relief l'action des jeunes dans la mobilisation des énergies de la société civile pour le développement aux niveaux communautaire, national et régional. La plupart des programmes concernant les jeunes sont conçus pour offrir des services à ces derniers, mais perdent de vue que les jeunes peuvent contribuer à la prestation de services destinés à d'autres personnes, selon Susan Shroud *et al.* (Innovations for Civic Participation, 2005). Le volontariat est un mécanisme qui offre des avantages aussi bien à la société en général qu'aux jeunes volontaires eux-mêmes. Son rôle, aussi bien économique que social et politique, est important, dans la mesure où il favorise l'existence d'une société dans laquelle règne davantage de cohésion, grâce aux relations de confiance et de réciprocité qui peuvent exister entre citoyens. Toutefois, en Afrique, on ne voit que des volontaires étrangers. On a fait croire aux jeunes Africains qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'être des volontaires.

L'absence de volontariat permet difficilement de servir la cause de la paix, de transmettre les valeurs du libre arbitre, de l'abnégation et de la solidarité entre les peuples de l'Afrique. La reconstruction des pays sortant d'un conflit, (il y en a une bonne dizaine en Afrique), exige que les jeunes du continent, qui constituent le groupe le plus important et le plus dynamique de la population, soient mobilisés en vue d'une coexistence pacifique et de la prospérité économique.

La séance mettra l'accent sur la participation des jeunes aux activités bénévoles, notamment celles que dirigent des organisations nationales, régionales et internationales (qu'elles soient ou non du système des Nations Unies), afin de faire des propositions facilitant la création d'opportunités et le renforcement du volontariat des jeunes, d'identifier et de mettre en évidence le rôle des jeunes dans la sensibilisation concernant les maladies contagieuses et infectieuses, la gestion de l'environnement, la paix et la résolution des conflits. Le débat portera, entre autres, sur les questions suivantes: Comment le volontariat des jeunes se manifeste-t-il aujourd'hui en Afrique ? Dans quelle mesure les jeunes jugent-ils utile la mise en place d'un mécanisme régional (ou sous-régional) de volontariat des jeunes en Afrique ? Les débats de cette séance devraient conduire à l'élaboration d'un cadre relatif à la mise en place de programmes de volontariat des jeunes en Afrique et à la mise en œuvre des articles 15, 17 (f) et 26 (e & f), de la Charte africaine de la jeunesse concernant, respectivement, les moyens d'existence viables et l'emploi des jeunes; la paix et la sécurité; les responsabilités des jeunes.

7) Participation des jeunes aux transformations sociales

Cette séance visera à dégager un consensus sur la manière de tirer profit des compétences identifiables des jeunes, afin de garantir des progrès stables et durables dans les transformations sociales de l'Afrique. Elle examinera, en particulier, le rôle des jeunes dans la musique et les autres arts, ainsi que celui du sport dans le renforcement de la cohésion sociale et de la tranquillité des communautés africaines.

Les jeunes sont les principaux acteurs de la créativité sociale et politique de l'Afrique d'aujourd'hui. Sous l'effet d'une série de fléaux (VIH/sida, chômage, répression politique, conflits et effondrement des systèmes éducatifs), les jeunes modèlent activement un nouvel ordre social. La plupart des réseaux sociaux, des organisations et des systèmes de croyances émergents sont à peine compris. À travers la musique, les autres arts et l'excellence dans le domaine sportif, les jeunes montrent leur opposition à la situation sociale et politique dans laquelle ils se retrouvent et sont déterminés à

trouver de nouvelles manières de donner un sens à leur vie, dans un environnement où toutes les portes de l'autopromotion sont fermées. À travers le sport, les jeunes ont une meilleure opinion d'eux mêmes, acquièrent l'esprit d'équipe, la tolérance et le respect des règles établies (autant de facteurs cruciaux du développement social). Cette séance devrait permettre de mettre au point des moyens de tenir compte du sport, de la musique et des autres arts dans les stratégies de développement national et, ce faisant, de créer d'autres points d'entrée permettant aux jeunes de participer au développement national.

Module 3: Les jeunes et le développement politique

1) Caractérisation et définitions officielles de la jeunesse

La discussion sur ce sujet visera à dégager un consensus sur ce qu'est la jeunesse africaine. Dans les sociétés traditionnelles africaines, l'individu arrivait à l'âge mûr par plusieurs étapes. En ce qui concerne les hommes, ces étapes allaient de l'enfance à la vieillesse en passant par le statut de célibataire ou guerrier ou de travailleur et d'adulte autonome marié. Chez les femmes, ces étapes allaient du statut de jeune fille à celui d'épouse et ensuite de mère (Aryee, 1997). Dans les sociétés modernes, ces étapes se présentent comme suit : de l'école au marché de l'emploi, avec parfois une étape intermédiaire dans l'enseignement supérieur ou la formation (et un mariage plus tardif). Du point de vue social, le terme «jeunesse» représente, par conséquent, une catégorie imprécise, intermédiaire et ambivalente, essentiellement définie de manière négative: les jeunes ne sont pas des enfants à charge, mais ils ne sont pas non plus des adultes indépendants et socialement responsables.

Avec le développement économique et social et la ratification des conventions internationales par les États africains, un âge légal unique de la majorité s'est progressivement imposé, même s'il n'est pas totalement accepté sur l'ensemble du continent. La définition et la classification de différentes tranches d'âge des jeunes (adolescents, jeunes entre deux âges ou jeunes d'âge mûr) ont des incidences sur l'action des pouvoirs publics et la protection sociale qu'il y a lieu d'examiner. En principe, cette séance doit aboutir à un consensus sur le fondement rationnel de la «définition de la jeunesse» adoptée dans la Charte africaine de la jeunesse.

2) Identité et citoyenneté africaines

Cette séance examinera la question des identités nationale et africaine, la période de transition que connaissent les jeunes en devenant des citoyens, la manière dont l'expérience politique et civique initiale façonne les différents modes de citoyenneté tout au long de la vie et l'impact d'une citoyenneté «authentique» sur la participation, l'obligation de rendre compte et l'action collective dans le cadre du développement. Comment les jeunes perçoivent-ils l'identité africaine dans le contexte de la mondialisation ? Cette perception est-elle différente dans le contexte national ? En cas de divergences de ces perceptions, quelles en sont les incidences sur le développement national ? Voilà quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cette séance.

Nombre de jeunes estiment être les laissés-pour-compte de la vie nationale et montrent leur frustration par la non-participation aux élections, par exemple. Pour eux, la citoyenneté ne signifie pas grand-chose en l'absence d'une éducation de qualité, d'un emploi, de l'accès aux instances de décision et d'une participation aux activités commerciales et financières. Il est donc nécessaire de définir la citoyenneté de la jeunesse africaine et d'élaborer des stratégies pour protéger les privilèges que cela suppose.

En principe, cette séance aboutira à un consensus sur les stratégies permettant de développer le sens de la citoyenneté nationale et africaine et de créer l'environnement qui valorise la citoyenneté africaine chez les jeunes.

3) Jeunes africains de la diaspora

Les jeunes Africains de la diaspora sont nombreux et peuvent être classés en quatre groupes, à savoir: les étudiants, les étudiants ayant terminé leurs études mais qui ne sont pas rentrés dans leur pays, les émigrés de récente date autres que les étudiants, et les jeunes qui sont nés hors du continent.

Les étudiants africains se retrouvent essentiellement dans les pays développés, en particulier en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Ils représentaient près de 5% de l'ensemble des étudiants étrangers aux États-Unis en 2002-2003. Certains pays africains comme le Kenya figurent parmi ceux qui envoient le plus d'étudiants aux États-Unis (7 862 étudiants en 2002-2003). Le nombre de jeunes Africains vivant aux États-Unis devient nettement plus important si l'on tient compte des enfants d'immigrés africains qui y sont nés.

Les principaux facteurs qui, dans le pays d'origine, déterminent l'émigration des étudiants sont le manque de structures d'accueil, qui rend les établissements africains d'enseignement supérieur incapables d'absorber la demande croissante des jeunes, et l'éventail réduit des cours de spécialisation que ces établissements offrent. L'émigration des étudiants représente un départ éventuel de travailleurs qualifiés, soit au cours de leurs études, soit à la fin de celles-ci.

Le rôle direct des jeunes Africains de la diaspora dans le développement du continent est négligeable par rapport à celui des jeunes étrangers. L'Afrique offre-t-elle davantage d'opportunités aux jeunes des autres continents qu'à ses propres fils et filles? Comment pourrait-on mettre à contribution les ressources que représentent les jeunes Africains vivant hors du continent? Comment ces jeunes pourraient-ils être réintégrés à la société africaine?

Cette séance aura pour objectifs: a) Débattre et partager des expériences tirées d'initiatives concernant la diaspora africaine telles que l'Initiative de la diaspora pour l'Union africaine; Analyser et identifier des moyens et mécanismes novateurs aux niveaux national et régional pour exploiter les ressources (financières, intellectuelles et autres) des jeunes africains de la diaspora; Parvenir à un consensus sur le plan pratique et stratégique permettant la participation des jeunes de la diaspora au développement de l'Afrique.

4) Les jeunes dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix

Les jeunes étant très nombreux, exclus de la vie sociale et politique et mobilisés massivement aux fins de la guerre, cette situation n'a induit aucun changement politique. Les jeunes ne sont pas une ressource rare; c'est pourquoi les responsables politiques et militaires ne se privent pas de les utiliser, en toute impunité. Il est donc indispensable de réunir des informations sur le profil socioéconomique et politique des armées régulières et des groupes rebelles pour la mise en œuvre efficace de programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, ainsi que pour le projet d'instauration de régimes civils véritablement pacifiques.

Cette séance abordera des points comme les raisons pour lesquelles les jeunes ont été impliqués, en tant que victimes et acteurs, dans des conflits armés récents; les réelles possibilités de faire face à

leurs besoins immédiatement après un conflit et durant les périodes de consolidation de la paix et de reconstruction après un conflit; les expériences relatives aux meilleures pratiques dans ce domaine; les expériences en matière de prévention de conflits. De manière plus précise, la séance se penchera sur les questions suivantes: a) Le rôle des jeunes dans les conflits en Afrique; b) Les jeunes dans la résolution des conflits; c) Les solutions que peuvent proposer les jeunes pour la consolidation de la paix et la reconstruction à la suite d'un conflit.

Les enfants soldats sont devenus l'objet de tant de programmes, d'initiatives de sensibilisation et de recherche, au cours de ces dernières années, qui mettent l'accent sur le caractère illégitime du recrutement d'*enfants* (à l'origine, d'enfants âgés de moins de 15 ans et, plus récemment, de moins de 18 ans) comme combattants, et sur la nécessité de procéder à leur démobilisation et à leur rééducation. La prochaine étape de la campagne contre le recours à des enfants soldats consistera à élargir les domaines d'intervention, afin de tenir compte des jeunes et du militarisme. Bien qu'il ne soit pas possible de poursuivre de jeunes soldats au regard du droit ou des droits de l'homme, il est à la fois nécessaire et possible de réfléchir aux conditions structurelles qui font qu'il est si facile de les embrigader en Afrique et d'ouvrir ainsi la voie d'une reconstruction sociale et politique solide.

Le recours, par les groupes armés, à des enfants soldats est un crime de guerre et il convient de redoubler d'efforts pour venir à bout de ce fléau. Toutefois, il faut se garder de percevoir les jeunes dans les conflits simplement comme des victimes des guerres. Pour bien traiter ces questions, il faut également tenir compte des motifs et de la logique qui poussent à prendre les armes. Dans ce contexte, il est tout aussi important de mettre un accent particulier sur les besoins des jeunes lorsqu'on traite de règlement de conflits et de consolidation de la paix. En Afrique de l'Ouest et dans les pays de la SADC, c'est déjà le cas, et ADF V devrait mettre en évidence les meilleures pratiques permettant d'inciter d'autres sous-régions à les adopter.

En principe, cette séance devrait déboucher sur des stratégies visant à renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et le règlement des conflits et à intégrer le problème de l'emploi dans la quête de sécurité collective au sein des communautés.

5) Participation des jeunes à un développement démocratique fondé sur le respect des droits et l'égalité des sexes

La plupart des jeunes sont des êtres sociaux et politiques impatients de s'exprimer, de s'organiser et de s'engager dans la vie sociale et politique de leur communauté et de leur pays. Ils éprouvent souvent un profond désir d'échapper à l'environnement familial et sont déjà membres de réseaux hors de la famille. Lorsqu'ils en ont l'occasion, bon nombre d'entre eux adhèrent à des partis politiques et en deviennent les membres les plus actifs et les plus dévoués. Certains se portent volontaires dans des mouvements rebelles armés, ce qui, parfois, devient un moyen de s'émanciper et de s'épanouir sur les plans aussi bien personnel que politique.

Comment les gouvernements pourraient-ils mieux collaborer avec les forces positives de changement que représentent les nombreux mouvements informels de jeunes en Afrique ? Comment pourrait-on pleinement mettre à profit les possibilités d'une participation positive des jeunes « militants des partis » et réduire au minimum les risques qui les guettent de tomber dans la criminalité ou le radicalisme ? Comment les motivations politiques qui peuvent animer les enfants soldats pourraient-elles être traduites en militantisme pacifique ? Quelle pourrait-être la meilleure manière d'établir un dialogue utile avec les syndicats d'étudiants et les mouvements politiques de jeunes ? Dans des

pays tels que l'Ouganda, les jeunes sont représentés au Parlement. C'est une mesure positive dont d'autres pays pourraient s'inspirer.

Il convient de prendre au sérieux le droit de participation des jeunes et de faire en sorte qu'ils soient mieux représentés dans les structures communautaires et nationales qui permettent aux citoyens de se faire entendre et d'être pris en compte. Les capacités des institutions qui représentent les jeunes ou qui s'occupent de la jeunesse devraient être renforcées. Les systèmes de prestation de services en faveur des jeunes, allant des écoles et dispensaires aux banques et établissements de micro-crédit, devraient être renforcés, pour assurer une participation plus importante et plus effective de leurs jeunes clients et partenaires. Les organisations de la société civile, les organisations de jeunes, les écoles et les universités, les départements ministériels et les organisations régionales devraient, tous, s'intéresser aux jeunes en tant que citoyens à part entière. L'examen de toutes ces questions promet non seulement de procurer des avantages aux enfants et aux jeunes, mais également de renforcer la stabilité des États qui sont capables de faire participer les jeunes citoyens à leur projet d'édification de la nation.

La séance examinera, entre autres, les questions suivantes:

- Comment peut-on traduire les visions et rêves des jeunes, ainsi que les composantes dynamiques de ce sous-ensemble culturel en contribution positive à l'établissement et à la pérennisation de systèmes de gouvernance fondés sur le droit et sur la paix dans les sociétés africaines, du niveau communautaire aux niveaux régional et mondial?
- Quelle serait la meilleure manière de faire participer les groupes marginalisés aux processus de gouvernance politique?
- Quel rôle les jeunes ont-ils joué en faveur de l'intégration politique de l'Afrique ? Comment ce rôle pourrait-il être renforcé?
- Comment les «jeunes chefs traditionnels» peuvent-ils nous être utiles dans la mise au point de programmes et dispositifs relatifs à la participation et à l'insertion des jeunes?

Stratégies de mise en œuvre

La mise en œuvre des objectifs du Forum reposera sur trois piliers:

- 1) Les principes qui sous-tendent les consultations, l'intervention et la participation des principales parties intéressées, en particulier les jeunes, au processus d'ADF V;
- 2) Les processus permettant de définir le contenu de tous les documents de base, notamment la Déclaration consensuelle, le mode de sélection des participants, des conférenciers d'honneur et des spécialistes;
- 3) L'organisation, le format et les délais relatifs au programme de travail et à la documentation; les médias et la publicité; la participation; la logistique; le budget et les finances; les activités à entreprendre après le Forum.

Documentation

Des rapports et des documents de base bien étayés permettront d'éclairer les débats du Forum. Il s'agira principalement des documents suivants:

- 1) Documents thématiques: Ils mettront en relief les approches pratiques et constitueront également des documents de travail sur la promotion des jeunes dans leurs principaux domaines d'intérêt, tels qu'indiqués dans les sous-thèmes et les domaines ci-dessus cités, à savoir: a) Les jeunes et le développement économique; b) Les jeunes et le développement social; c) Les jeunes et le développement politique. Les documents en question tenteront également d'intégrer les propositions des jeunes concernant des approches et actions spécifiques relatives à leur promotion dans les domaines de préoccupation précisés. Ces documents seront produits par des équipes regroupant les partenaires collaborant avec les jeunes, sous la supervision de l'Équipe technique conjointe et du Comité directeur;
- 2) Les dossiers de synthèse sur les pays: Préparés par les représentants des jeunes dans un processus de consultations nationales lancées par les principaux partenaires, avec les ministères de la jeunesse, ils mettront en relief la vision nationale des jeunes, leurs principales préoccupations et la manière dont celles-ci sont prises en compte; ils feront également des recommandations sur la voie à suivre. Ces dossiers seront revus par un sous-comité technique et regroupés dans un document unique qui aura pour titre «dossiers de synthèse sur la jeunesse africaine»;
- 3) Le rapport de la Commission de l'Union africaine sur la situation des jeunes en Afrique en 2006: il fournira des informations complètes sur la situation socioéconomique et culturelle de la jeunesse africaine et sur les politiques nationales concernant la jeunesse.

Ateliers, expositions et activités culturelles parallèles

Le Forum encouragera les organismes qui travaillent en collaboration à organiser des ateliers de formation et de partage d'informations et des expositions culturelles, et à préparer les jeunes participant aux différentes séances d'ADF V, dans les domaines suivants, entre autres:

- Esprit d'entreprise dans le domaine des TIC;
- Politiques nationales d'emploi des jeunes et esprit d'entreprise;
- Motivation, émulation et encadrement;
- Consolidation de la paix et reconstruction après les conflits;
- Les jeunes et le développement, à travers le sport;
- Les jeunes et le volontariat.

Partenariat et collaboration

Conformément au souhait général de participer à ADF V et en application de la résolution 60/2 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la planification et la mise en œuvre d'ADF V reposeront sur cinq principaux mécanismes de partenariat et de collaboration:

- 1) Organisation conjointe: Il est prévu que l'Union africaine (et les communautés régionales) se joignent, en tant que partenaires stratégiques, à la CEA pour l'organisation du Forum;
- 2) Principaux partenaires: Il est également prévu que les organismes des Nations Unies comme l'UNICEF, l'UNESCO, le FNUAP, le BIT, ONU-Habitat et le PNUD, ayant pour mission de promouvoir la jeunesse, ainsi que des organismes régionaux tels que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se joignent, en tant que partenaires stratégiques, à la CEA pour l'organisation du Forum, apportent une contribution technique et financière pour la préparation des documents de base et des études de cas de pays, l'organisation des ateliers et une assistance pour l'identification, le recrutement et la prise en charge de personnalités de premier plan, de spécialistes, de groupes de jeunes ou de jeunes invités à titre individuel ;
- 3) Autres collaborateurs: La CEA, l'UA et leurs partenaires solliciteront individuellement ou conjointement un appui supplémentaire d'autres institutions nationales ou bilatérales, d'organisations du secteur privé ou de la société civile et d'autres organismes des Nations Unies (notamment les Équipes de coordination des Nations Unies), pour des activités spécifiques telles que l'organisation d'ateliers, la préparation de documents et la prise en charge financière de participants et de spécialistes qui en auraient besoin;
- 4) Partenaires de financement: Ils apporteront un appui financier concernant les activités à entreprendre avant, pendant et après le Forum;
- 5) Organisations de jeunes: Elles aideront à préparer le projet de Déclaration consensuelle, les dossiers de synthèse nationaux, sous-régionaux et régionaux et les documents de travail, à organiser les ateliers, à assurer les services de conférence du Forum et des réunions s'y rapportant.

Participants visés¹

La jeunesse est un enjeu du développement. Par conséquent, tous les partenaires du développement sont censés participer activement au Forum, notamment les suivants:

- Communautés économiques régionales;
- Ministères de la jeunesse;
- Organisations de jeunes;
- Organisations nationales (officielles) de jeunes;
- Organisations régionales de jeunes;
- Organisations internationales de jeunes;
- Partenaires des Nations Unies;
- Organisations de secteur privé;
- Organisations bilatérales;
- Organisations multilatérales;
- Personnalités de premier plan telles que les chefs d'État ou de gouvernement, les intellectuels, les responsables du monde des affaires et de la société civile qui se soucient de la jeunesse;
- Spécialistes et personnages modèles pour la jeunesse;

¹ Les jeunes participants seront choisis selon les critères suivants : 1) Réalisations dans un ou plusieurs des domaines thématiques retenus ; 2) Sexe, âge et équilibre régional, afin d'avoir une participation aussi large que possible, qui reflète la réalité démographique de la jeunesse africaine.

- Chefs traditionnels et religieux des jeunes;
- Organisations de la société civile.

Les principaux organismes et les organismes collaborateurs devraient inclure des jeunes dans les délégations au Forum qu'ils parrainent, conformément à la résolution 60/2. La liste complète des participants devrait être arrêtée le 31 août 2006 au plus tard.

Activités pré-Forum

Réunion régionale d'experts

Une réunion régionale sur la promotion des jeunes en Afrique aura lieu à la fin du mois de juin 2006, à laquelle participeront le Groupe de la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU, d'autres organismes partenaires et des jeunes, en vue de préparer, entre autres, la contribution de l'Afrique au rapport du Secrétaire général sur le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Elle permettra également de débattre des stratégies proposées pour parvenir aux objectifs d'ADF V, notamment le programme de travail, les modalités d'organisation de la consultation nationale des jeunes et les mécanismes de partenariat concernant ADF V.

Consultation nationale des jeunes

Les objectifs de la consultation nationale des jeunes sont les suivants: 1) Élaborer des dossiers sur les pays, qui résument leur vision du rôle des jeunes dans le développement de l'Afrique, identifient les cadres et les mécanismes permettant aux jeunes de jouer effectivement le rôle qui leur incombe et déterminent la manière dont ces cadres et mécanismes pourraient être mis en place et en application; 2) Définir les critères de sélection des jeunes devant participer à ADF; 3) Identifier les meilleures pratiques en matière de promotion de la jeunesse; 4) Mettre en place des réseaux en vue de l'exécution des activités et programmes à entreprendre après le Forum.

La consultation devrait être réalisée entre la mi-juillet et la mi-août 2006 par une équipe comprenant les principaux partenaires, avec l'appui des Équipes de coordination des Nations Unies, sous la supervision des ministères de la jeunesse des États Membres et en collaboration avec les organisations nationales de jeunes, le secteur privé et les organisations non gouvernementales, ainsi que d'autres parties s'intéressant à la promotion de la jeunesse. Le rapport de la consultation nationale des jeunes fera partie des documents de base du Forum.

Activités à entreprendre après le Forum

ADF V devrait renforcer le processus menant à la ratification et à la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse. Les partenaires d'ADF V apporteront leur appui à ce processus en incluant la sensibilisation à la Charte dans leurs activités et programmes. La CEA mettra en place, en collaboration avec ses partenaires, un programme en faveur de la jeunesse, afin d'aider les pays africains à élaborer et à mettre en œuvre des politiques nationales de la jeunesse.